



التجاري ليزنج
Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars
divisé en 2 750 000 actions de nominal
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 21 mars 2018

**NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE AU MARCHÉ
OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE**

**« ATTIJARI LEASING 2019-1 » DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A
UN MONTANT MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS**

Émis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en deux catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	11,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 21/01/2019

Visa du CMF n° 19 / 1021 du 07 MARS 2019
donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2019. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2018 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2019. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Jamel CHAMMEM
Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing
Tel : 00 216 31 341 350 - Fax : 00 216 70 022 289

**Organisme conseil responsable de l'élaboration
de la Note d'Opération**

Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération



Attijari Finances
TUNISIE

Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis
Tel : 00 216 31 341 300
Fax : 00 216 71 965 615



التجاري الوساطة
Attijari Intermédiation

Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Tel : 00 216 71 108 900
Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération et du document de référence « Attijari Leasing 2018 » enregistré par le CMF en date du 31 décembre 2018 sous le n° 18-011.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activités de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2019.

Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2018 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2019.

La présente note d'opération et le document de référence « Attijari Leasing 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du Lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2019 de l'émetteur et ses états financiers relatifs à l'exercice 2018 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2019 et le 30 avril 2019.

Mars 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2019-1 ».....	3
CHAPITRE 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	6
I. Responsables de la Note d'Opération	7
II. Organisme Conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération.....	8
III. L'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération	9
IV. Le Responsable de l'information	10
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	11
I. Renseignements relatifs à l'Opération	12
II. Caractéristiques des titres émis	13
III. Renseignements généraux	22
IV. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire.....	24
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION	25
I. Description de l'activité d'Attijari Leasing au 31/12/2018	26
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	31

FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2019-1 »

L'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2019-1» est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est réparti en deux Catégories qui se présentent comme suit :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 11,00% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75%.

Dénomination de l'emprunt	Attijari Leasing 2019-1.
Montant	20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars.
Nombre d'obligations à émettre	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en 2 catégories susmentionnées Le nombre d'obligations par Catégories sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
Valeur Nominale des obligations	100 dinars par obligation payable à la souscription.
Prix d'émission	100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.
Prix de remboursement	100 dinars par obligation.
Forme des obligations	Les obligations sont nominatives.
Date de jouissance en intérêts	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 10 juin 2019 , seront décomptés et payés à cette date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 10 juin 2019 , soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
Taux d'intérêt	Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 11,00% brut par an ; ▪ Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75% brut par an.

Durée totale	Les obligations sont émises pour une durée de 5 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B.
Durée de vie moyenne	La durée de vie moyenne est de 3 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B.
Duration (taux fixe)	La duration de la Catégorie A est de 2,632 années.
Taux de rendement actuariel (taux fixe)	Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 11,00% l'an pour le présent emprunt.
Marge actuarielle (taux variable)	Pour les obligations de la Catégorie B, la marge actuarielle est de 2,75% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
Amortissement	Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la Catégorie A et la Catégorie B.
Souscriptions et versements	Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du 25 mars 2019 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.
Clôture des souscriptions	<p>Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 25 mars 2019 et clôturées au plus tard le 10 juin 2019. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.</p> <p>En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 10 juin 2019, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 10 juin 2019, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 24 juin 2019 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.</p> <p>Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de</p>

	Tunis, dès la clôture des souscriptions.
Paie ment	<p>Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 10 juin de chaque année, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 10 juin 2020.</p> <p>Le premier remboursement du capital aura lieu le 10 juin 2020 pour la Catégorie A et la Catégorie B.</p>
Fiscalité des titres	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	<p>L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2019-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférents.</p>
Garantie	Le présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2019-1 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
Notation de la société	Attijari Leasing est notée « BB+» (tun) à long terme avec perspectives d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 21 mars 2018.
Notation de l'emprunt	L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 21/01/2019, la note « BB+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération.
Cotation en Bourse	Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt obligataire, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2019-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Prise en charge par Tunisie Clearing	Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2019-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
Tribunaux compétents en cas de litige	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
Mode de représentation des porteurs des obligations	Droit commun régissant la représentation des obligataires
Risques liés à l'émission du présent emprunt obligataire	Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à un taux fixe.

Chapitre 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

I. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

Identité	M. Moez TERZI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 70 022 289	00 216 71 905 561
Adresse électronique	moez.terzi@attijarileasing.com.tn	khaled.benjemmaa@planet.tn

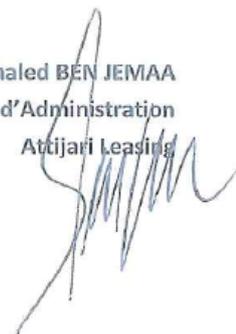
ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente Note d'Opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Moez TERZI
Directeur Général
Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration
Attijari Leasing



II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Hédi BEN NACEUR
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039 – 00 216 31 341 300
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	h.bennaceur@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

M. Hédi BEN NACEUR
Directeur Général Adjoint
Attijari Finances Tunisie
Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Téléphone : 00 216 71 964 039 – 00 216 31 341 300
Fax : 00 216 71 965 615

III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M. Abdelkader TRAD
Fonction	Directeur Général par Intérim
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	trad.abdelkader@attijaribank.com.tn

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

M. Abdelkader TRAD
Directeur Général par Intérim
Attijari Intermédiation



IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Jamel CHAMMEM
Fonction	Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350
Numéro de fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	jamel.chammem@attijarileasing.com.tn

La notice légale est publiée au JORT n° 31 du 12/03/2019.

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 19 / 1021 07 MARS 2011
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL.

Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

I.1 DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **19 avril 2018** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **4 octobre 2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2019-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 11,00% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75%.

I.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion¹ s'élèvent à 265 000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier¹ s'élèvent à 16 000 dinars, les frais de la BVMT sont de 13 500² dinars, les frais de Tunisie Clearing⁽³⁾ pour la durée de vie de l'emprunt sont de 26 160 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 3 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 323 660 dinars et un produit net de l'emprunt de 29 676 340 dinars.

Désignation	Produit global (en DT)	Produit par obligation (en DT)
Produit brut¹	30 000 000	100,000
Total des frais²	323 660	1,079
Produit Net	29 676 340	98,921

¹ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

² Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que la jouissance et l'admission de l'emprunt « Attijari Leasing 2019-1 » interviendront au premier trimestre 2019.

³ Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à raison de 15 000 000 DT à la Catégorie A et 15 000 000 DT à la Catégorie B.

I.3 PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **25 mars 2019** et clôturées au plus tard le **10 juin 2019**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10 juin 2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10 juin 2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24 juin 2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

I.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **25 mars 2019** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du Lac.

I.5 BUT DE L'EMISSION

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2019 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 320 millions de dinars. En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2019 est de 80 millions de dinars.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

II.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES

Dénomination de l'emprunt	« Attijari Leasing 2019-1 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations ».

II.2 PRIX DE SOUSCRIPTION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

II.3 DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10 juin 2019**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **10 juin 2019** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

II.4 DATE DE REGLEMENT

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

II.5 TAUX D'INTERET

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 11,00% brut par an ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,75% brut par an.

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : 11,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

Taux variable : taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **juin de l'année N-1** au mois de **mai de l'année N**.

II.6 INTERETS

Les intérêts sont payés à terme échu le **10 juin** chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A et de la Catégorie B est prévue pour le **10 juin 2024**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 900 000** dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de 11,00%. S'il était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,75% (en considérant un taux nominal de 6,977% calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de mars 2018 au mois de février 2019, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à **8 754 300** dinars.

II.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **10 juin 2024** pour la Catégorie A et la Catégorie B.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,75%, (soit la moyenne des TMM + 2,75%) pour la Catégorie B.

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de mars 2018 au mois de février 2019) soit 6,977% majorée de 2,75%, soit 9,727% pour la Catégorie B.

Pour les besoins de la simulation, ces taux ont été figés à ces valeurs jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	200 000 obligations susceptibles d'atteindre 300 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	10 juin 2019
Date du 1^{er} paiement des intérêts	10 juin 2020
Date du 1^{er} remboursement en capital	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : 10 juin 2020
Date de la dernière échéance	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : 10 juin 2024
Amortissement par obligation	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la première année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt nominal	<u>Catégorie A</u> : Taux fixe de 11,00% brut par an <u>Catégorie B</u> : Taux variable de TMM +2,75% : A titre indicatif, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de mars 2018 au mois de février 2019) est de 6,977% majorée de 2,75%, soit un taux d'intérêt de 9,727% brut par an.

Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Evolution du TMM durant les cinq dernières années

En %	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Janvier	4,71000	4,89000	4,25000	4,26000	5,53000	7,24000
Février	4,68000	4,80000	4,22000	4,29000	5,61000	7,28000
Mars	4,72000	4,82000	4,20000	4,29000	6,04000	-
Avril	4,72000	4,80000	4,24000	4,41000	6,50000	-
Mai	4,70000	4,77000	4,25000	4,83000	6,39000	-
Juin	4,78000	4,80000	4,21000	4,94000	6,72000	-
Juillet	4,98000	4,78000	4,32000	5,15000	7,25000	-
Août	4,94000	4,75000	4,20000	5,19000	7,25000	-
Septembre	4,92000	4,77000	4,26000	5,22000	7,29000	-
Octobre	4,93000	4,75000	4,33000	5,23000	7,27000	-
Novembre	4,93000	4,30000	4,23000	5,23000	7,25000	-
Décembre	4,88000	4,28000	4,26000	5,23000	7,24000	-

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 30 000 000 de dinars

II.8 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE A AU TAUX FIXE DE 11,00%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2019-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie A.

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 11,00%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2020		6 000 000	24 000 000	3 300 000	9 300 000
2021		6 000 000	18 000 000	2 640 000	8 640 000
2022		6 000 000	12 000 000	1 980 000	7 980 000
2023		6 000 000	6 000 000	1 320 000	7 320 000
2024		6 000 000	0	660 000	6 660 000
Total		30 000 000		9 900 000	39 900 000

✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 11,00%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2020		20,000	80,000	11,000	31,000
2021		20,000	60,000	8,800	28,800
2022		20,000	40,000	6,600	26,600
2023		20,000	20,000	4,400	24,400
2024		20,000	0,000	2,200	22,200
Total		100,000		33,000	133,000

II.9 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE B AU TAUX VARIABLE TMM + 2,75%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2019-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie B.

- ✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable TMM + 2,75% (soit 9,727% à titre indicatif)**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2020		6 000 000	24 000 000	2 918 100	8 918 100
2021		6 000 000	18 000 000	2 334 480	8 334 480
2022		6 000 000	12 000 000	1 750 860	7 750 860
2023		6 000 000	6 000 000	1 167 240	7 167 240
2024		6 000 000	0	583 620	6 583 620
		30 000 000		8 754 300	38 754 300

- ✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux variable TMM + 2,75% (soit 9,727% à titre indicatif)**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2020		20,000	80,000	9,727	29,727
2021		20,000	60,000	7,782	27,782
2022		20,000	40,000	5,836	25,836
2023		20,000	20,000	3,891	23,891
2024		20,000	0,000	1,945	21,945
Total		100,000		29,181	129,181

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

La société Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 30 millions de dinars.

II.10 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

II.11 PAIEMENT

Pour les obligations des Catégories A et B

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **10 juin** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **10 juin 2020**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10 juin 2020** pour les catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

II.12 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL ET MARGE ACTUARIELLE

Taux de rendement actuariel (souscription aux taux fixes)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 11,00% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2019 (à titre indicatif) qui est égale à 6,977%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,727% pour la Catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la Catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

II.13 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « Attijari Leasing 2019-1 » est de 3 années pour la Catégorie A et la Catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de période ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

Pour les obligations de la Catégorie A

La durée pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,632** années.

II.14 GARANTIE

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

II.15 NOTATION

II.15.1 Notation de la Société

Le 24 mars 2016, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 21 mars 2018, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

II.15.2 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « BB+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du 21/01/2019.

SIGNIFICATION DES NOTES NATIONALES

La note à LT «BB+ » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

La note à CT « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Les notes nationales à court et à long terme de Attijari Leasing reflètent la probabilité limitée de soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirecte, le groupe marocain Attijariwafa bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B' / 'bb-' / '3'), en cas de besoin.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 21 Janvier 2019

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Attijari Leasing
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «Attijari Leasing 2019-1»
Montant	:	20 000 000 à 30 000 000 dinars répartis en deux catégories: A et B
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal (A)	:	11,00% l'an
Taux Nominal (B)	:	TMM+2,75% l'an
Durée (A)	:	5 ans
Durée (B)	:	5 ans
Amortissement (A)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Amortissement (B)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Note	:	BB+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

FitchRatings

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont
Senior Director



II.16 MODE DE PLACEMENT

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

II.17 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

II.18 FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finance 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

III.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DU REGISTRE DES OBLIGATAIRES

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2019-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

III.2 MARCHE DES TITRES

Au 31/01/2019, il existe dix emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, à savoir :

- Attijari leasing 2012-2 réparti comme suit :
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans au taux fixe de 6,40%.
- Attijari leasing 2013-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,10% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,00% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Attijari leasing 2014-1 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Emprunt Subordonné Attijari leasing 2014 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% ;
- Emprunt Attijari leasing 2015-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% ;
- Emprunt Attijari leasing 2015-2 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable TMM +2,30% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-1 réparti en 2 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable TMM +2,35% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-2 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35%.
- Attijari leasing 2017-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.
- Attijari leasing 2018-1 réparti en 3 catégories :
 - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 8,20% ;
 - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% ;
 - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 8,35%.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations

souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2019-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

III.3 PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2019-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

III.4 TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

IV. RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION

I. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2018

I.1 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31/12/2018

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période 2016-2018 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché d'Attijari Leasing		
	2016	2017	2018*	2016	2017	2018*	2016	2017	2018*
Approbations	2 418	3 049	2294	327	369	348	13,5%	12,1%	15,2%
Mises en force	1 862	2 433	1993	251	280	263	13,5%	11,5%	13,2%
Encours financiers	3 339	4 085	4170	452	499	536	13,6%	12,2%	12,9%

Source : Attijari Leasing

*2018 : chiffres non audités

I.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS D'ATTIJARI LEASING

A fin 2018, les approbations enregistrent une baisse de 5,7% par rapport à leur niveau de 2017. Sur la période 2016-2018, les approbations enregistrent une hausse annuelle moyenne de 3,2% s'établissant à 348 MDT en 2018 contre 327 MDT en 2016.

En MDT	2016	2017	2018*	Var.17/16 en %	Var.18/17 en %	TCAM 18/16
Approbations	327	369	348	12,9%	(5,7%)	3,2%

*2018 : chiffres non audités

I.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, sur la période 2016-2018, réparties par type de bien :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	315	96,2%	355	96,3%	329	94,5%	12,9%	(7,3%)
Immobilier	12	3,8%	14	3,7%	19	5,5%	12,2%	35,7%
Total	327	100,0%	369	100,0%	348	100,0%	12,9%	(5,7%)

*2018 : chiffres non audités

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

I.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing, sur la période 2016-2018, par secteur se présente comme suit :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	66	20,2%	61	16,6%	39	11,2%	(7,2%)	(36,1%)
Agriculture	34	10,3%	29	7,9%	41	11,8%	(12,5%)	41,4%
Industrie	31	9,4%	43	11,8%	47	13,5%	40,9%	9,3%
Services	191	58,5%	229	62,2%	214	61,4%	20,0%	(6,8%)
Tourisme	5	1,6%	5	1,5%	8	2,2%	2,0%	50,0%
Total	327	100,0%	369	100,0%	348	100,0%	12,9%	(5,7%)

*2018 : chiffres non audités

En 2018, les secteurs « Services » et « Industrie » représentent 74,9% des approbations totales d'Attijari Leasing.

I.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de matériel sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	148	45,2%	166	45,0%	174	50,0%	12,4%	4,8%
Camionnette	38	11,8%	38	10,2%	40	11,5%	(2,0%)	5,3%
Matériel industriel	19	5,9%	27	7,3%	19	5,5%	40,5%	(29,6%)
Camion	51	15,7%	69	18,7%	61	17,5%	34,2%	(11,6%)
Matériel BTP	47	14,4%	48	13,1%	30	8,6%	2,6%	(37,5%)
Immobilier	12	3,8%	14	3,7%	19	5,5%	12,2%	35,7%
Bus	3	0,8%	5	1,3%	3	0,9%	90,6%	(40,0%)
Matériel médical	8	2,4%	2	0,6%	2	0,6%	(73,7%)	0,0%
Total	327	100,0%	369	100,0%	348	100,0%	12,9%	(5,7%)

*2018 : chiffres non audités

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

I.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE D'ATTIJARI LEASING

A fin 2018, les mises en force s'établissent à 263 MDT contre 251 MDT à fin 2016, enregistrant ainsi une hausse de 2,4% sur la période considérée.

En MDT	2016	2017	2018*	Var.17/16 en %	Var.18/17 en %	TCAM 18/16
Mises en force	251	280	263	11,7%	(6,1%)	2,4%

*2018 : chiffres non audités

I.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période 2016-2018, réparties par type de bien :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	243	96,8%	272	97,0%	248	94,3%	11,9%	(8,8%)
Immobilier	8	3,2%	8	3,0%	15	5,7%	5,8%	87,5%
Total	251	100,0%	280	100,0%	263	100,0%	11,7%	(6,1%)

*2018 : chiffres non audités

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

I.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	42	16,8%	41	14,8%	30	11,4%	(1,7%)	(26,8%)
Agriculture	27	10,8%	23	8,1%	33	12,7%	(16,7%)	45,2%
Industrie	19	7,6%	37	13,1%	34	13,1%	91,8%	-7,0%
Services	158	63,1%	176	62,7%	157	59,8%	11,0%	(10,7%)
Tourisme	4	1,6%	4	1,3%	8	3,0%	(9,5%)	100,0%
Total	251	100,0%	280	100,0%	263,00	100,0%	11,7%	(6,1%)

*2018 : chiffres non audités

En 2018, les secteurs « Services » et « Industrie » représentent 72,9% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

I.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	121	48,2%	134	48,0%	138	52,4%	10,7%	2,9%
Camionnette	34	13,5%	30	10,9%	32	12,2%	(11,8%)	6,7%
Matériel industriel	16	6,4%	18	6,5%	14	5,3%	12,5%	(22,2%)
Camion	33	13,3%	48	17,1%	40	15,2%	45,5%	(16,7%)
Matériel BTP	35	14,0%	35	12,6%	21	8,0%	0,0%	(40,0%)
Immobilier	8	3,2%	8	3,0%	15	5,7%	5,8%	87,5%
Bus	2	0,8%	2	0,7%	2,5	1,0%	0,0%	25,0%
Matériel médical	2	0,7%	3	1,2%	0,6	0,2%	50,0%	(80,0%)
Total	251	100,0%	280	100,0%	263	100,0%	11,7%	(6,1%)

*2018 : chiffres non audités

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

I.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS D'ATTIJARI LEASING

A fin 2018, les encours financiers s'établissent à 533 MDT contre 452 MDT à fin 2016, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 8,6% sur la période 2016-2018.

Les encours financiers sont déterminés comme suit :

En MDT	2016	2017	2018*
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	472	518	536
Contrats en instance de MEF	2	5	3
A déduire	0	1	0
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	21	23	0
Encours financiers	452	499	533

*2018 : chiffres non audités

I.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période 2016-2018, répartis par type de bien :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	424	93,7%	469	94,0%	495	92,9%	10,6%	5,5%
Immobilier	29	6,3%	30	6,0%	38	7,1%	5,1%	26,7%
Total	452	100,0%	499	100,0%	533	100,0%	10,3%	6,8%

*2018 : chiffres non audités

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

I.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période 2016-2018 se présente comme suit :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	65	14,5%	74	14,9%	72	13,5%	13,2%	(2,7%)
Agriculture	64	14,2%	77	15,4%	74	13,9%	19,7%	(3,9%)
Industrie	46	10,2%	59	11,8%	68	12,8%	27,6%	15,3%
Services	268	59,3%	281	56,2%	308	57,8%	4,5%	9,6%
Tourisme	8	1,8%	8	1,7%	11	2,1%	4,1%	37,5%
Total	452	100,0%	499	100,0%	533	100,0%	10,3%	6,8%

*2018 : chiffres non audités

En 2018, les secteurs « BTP », « Services » et « Agriculture » représentent 85,2% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

I.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

En MDT	2016		2017		2018*		Var.17/17 en %	Var.18/17 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	198	43,7%	221	44,4%	243	45,6%	12,0%	10,0%
Camionnette	65	14,5%	64	12,8%	65	12,2%	(2,4%)	1,6%
Matériel industriel	38	8,5%	39	7,7%	36	6,8%	0,9%	(7,7%)
Camion	61	13,5%	75	15,1%	85	15,9%	23,3%	13,3%
Matériel BTP	54	11,8%	60	12,1%	56	10,5%	12,3%	(6,7%)
Immobilier	29	6,3%	30	6,0%	38,4	7,2%	5,1%	28,0%
Bus	2	0,4%	3	0,6%	4,1	0,8%	50,6%	36,7%
Matériel médical	5	1,0%	6	1,2%	5,5	1,0%	33,4%	(8,3%)
Total	452	100,0%	499	100,0%	533	100,0%	10,3%	6,8%

*2018 : chiffres non audités

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

I.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En mDT	2016	2017	2018*	Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	511 238	557 815	573 513	9,1%	2,8%
Montant des engagements courants sur la clientèle	461 523	505 207	521 437	9,5%	3,2%
Montant des créances classées leasing (b)	49 715	52 608	52 075	5,8%	(1,0%)
Dont actifs classe 4	36 392	37 050	39 147	1,8%	5,7%
Dont actifs classe 3	6 084	8 677	5 795	42,6%	(33,2%)
Dont actifs classe 2	7 239	6 881	7 132	(4,9%)	3,6%
Provisions + agios réservés (c)	33 543	34 356	33 926	2,4%	(1,3%)
Provisions	30 255	31 001	30 490	2,5%	(1,6%)
Agios réservés	3 288	3 355	3 436	2,0%	2,4%
Ratio des créances classées (b/a)	9,72%	9,43%	9,08%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	67,47%	65,30%	65,15%		

*2018 : chiffres non audités

I.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En mDT	2016	2017	2018*	Var.17/16 en %	Var.18/17 en %
Acheteurs Factorés	11 633	14 197	12 835	22,0%	(9,6%)
Commissions de factoring	345	373	357	8,0%	(4,3%)
Commissions de financement	823	1 124	1455	36,6%	29,4%
Total des produits de factoring	1 169	1 497	1 812	28,2%	21,0%

*2018 : chiffres non audités

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2018 s'élève à 12 835 mDT contre 14 197 mDT à fin 2017 enregistrant ainsi une baisse de 9,6% sur la période étudiée.

On constate également :

- Une diminution des commissions de factoring qui passent de 373 mDT en 2017 à 357 mDT en 2018, enregistrant ainsi une baisse de 4,3% ;
- Une augmentation des commissions de financement de 1 124 mDT en 2017 à 1 455 mDT en 2018, soit une hausse de 29,4%.

I.7 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLES EN 2016, 2017 ET 2018

En DT	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018*
Créances de leasing	472 618 396	518 575 050	533 579 138
Impayés	32 319 240	32 045 870	36 808 437
Effets impayés et à l'encaissement	44 249	44 249	44 249
Intérêts échus et différés	(2 313 360)	(2 520 287)	(2 577 418)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 536 807	4 752 729	857 795
Créances radiées	434 846	434 846	434 846
Total brut	504 640 178	553 332 457	569 147 048
Provisions pour dépréciation des encours	(12 141 005)	(12 470 676)	(11 770 175)
Provisions pour dépréciation des impayés	(17 782 382)	(18 218 336)	(18 408 077)
Provisions additionnelles	(331 520)	(311 909)	(311 909)
Provisions collectives	(2 004 922)	(2 046 626)	(2 521 626)
Provisions pour différence d'encours	(168 401)	(168 401)	(168 401)
Provisions sur créances radiées	(434 846)	(434 846)	(434 846)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 288 000)	(3 354 806)	(3 436 664)
Total des provisions et produits réservés	(36 195 325)	(37 049 849)	(37 095 947)
Total net	468 444 853	516 282 608	532 051 101

*2018 : chiffres non audités

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 de dinars divisé en 2 750 000 actions de 10 dinars chacune
 Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
 Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 21 mars 2018

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2019-1»

D'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune
 Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 2 catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	11,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 21/01/2019

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2018

Délibération du Conseil d'Administration du 4 octobre 2018

V. 1019 / 1021 du 07/03/2019

Notice légale publiée au JORT n° 31 du 12/03/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom⁴ : Mme Mlle Mr.....
 Nationalité : Pièce d'identité (1) : CIN Carte de séjour Passeport
 N° Délivré le : .../.../..... à
 Profession/activité :
 Adresse : Code postale : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : De moi-même

Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à

la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom & Prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° Délivré le : .../.../..... à Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	Personne Morale : Raison sociale : N° du R.C :
--	---

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTUARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 11,00% ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTUARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,75% ;

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 10 juin 2019, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 10 juin de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 10 juin 2019 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A et la Catégorie B ;

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2018 », une copie de son actualisation et une copie de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)⁵

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur Agence.....
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence.....

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)

- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTUARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 11,00% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt « ATTUARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,75% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez⁶ en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
 Le second servant de souche⁷
 Tunis, le
 Signature

⁴ Cocher la case correspondante

⁵ Remplir la ligne appropriée

⁶ Indiquer le nom du dépositaire

⁷ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Copie

Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 de dinars divisé en 2 750 000 actions de 10 dinars chacune
 Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
 Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 21 mars 2018

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2019-1»

D'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune
 Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 2 catégories A et B comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	11,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 21/01/2019

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2018

Décision du Conseil d'Administration du 4 octobre 2018

10-19/10-21
 visa du
 Notice légale publiée au JORT n° 31 du 12/03/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom ⁸ : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....			
Nationalité :	Pièce d'identité (1) : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		
N° :	Délivré le : .../.../.....		
Profession/activité :			
Adresse :		Code postale :	Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1): De moi-même

Du mandat en qualité de : Tuteur Mandataire en vertu de pouvoir donné en date duet dont copie originale ou conforme est jointe à

la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr Nom&Prénom : Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N° : Délivré le : .../.../..... à	Personne Morale : Raison sociale : N° du R.C :
Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 11,00% ;

-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,75% ;

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 10 juin 2019, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 10 juin de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique à partir du 10 juin 2019 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A et la Catégorie B ;

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2018 », une copie de son actualisation et une copie de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons)⁹

En espèces

Par chèque n° Tiré surAgence.....

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence.....

-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 11,00% ; durée 5 ans ;

-Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2019-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,75% ; durée 5 ans.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez¹⁰en (1) Gestion libre Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,
 Le second servant de souche¹¹
 Tunis, le.....
 Signature

⁸ Cocher la case correspondante

⁹ Remplir la ligne appropriée

¹⁰ Indiquer le nom du dépositaire

¹¹ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »